



18 Juil 2026 -18:14

Appartient à [Conseil des ministres du 18 juillet 2026](#)

Contribution fédérale au Plan d'action interfédéral LGBTQI+ 2026-2030

Sur proposition du ministre de l'Égalité des chances Rob Beenders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la contribution fédérale au Plan d'action interfédéral LGBTQI+ 2026-2030.

Le Plan d'action est la première application concrète du Cadre interfédéral pour les plans d'action contre les discriminations (CIPAD). Le CIPAD est une nouvelle méthodologie pour coopérer au niveau interfédéral à des plans d'action contre la discrimination de manière faisable et réalisable, en particulier dans le domaine de la protection des droits des personnes LGBTQI+ et dans la lutte contre le racisme.

La contribution fédérale au plan d'action a été préparée sur la base des priorités de l'accord de gouvernement, des recommandations européennes et internationales, des évaluations des plans d'action précédents et des contributions des acteurs sociaux, d'Unia et de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Le Service fédéral de l'égalité des chances a ensuite élaboré des propositions de mesures pour un certain nombre de compétences fédérales.

Une liste définitive de 28 mesures fédérales a ainsi été établie pour la période 2026-2030, mesures qui seront mises en œuvre par les ministres et administrations compétents. Le suivi s'inscrit dans le cadre du cycle de monitoring, de reporting et d'évaluation du plan d'action, sous la coordination de l'administration du ministre chargé de l'Égalité des chances.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Rob Beenders, ministre de la Protection des consommateurs,
de la Lutte contre la Fraude sociale, des Personnes
handicapées et de l'Égalité des chances
Rue de la Loi 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://beenders.belgium.be>
info@beenders.fed.be

JefBeckers
Porte-parole
+32 498 25 10 65
jef.beckers@beenders.fed.be

